

# F.C.STEPHANOIS



La saison 2017/2018 est terminée, et il nous faut préparer la prochaine.

Les séances de signature des licences 2018/2019, se dérouleront au stade de la Guerche (salle de convivialité du FCS) aux dates et heures :

<b>-Mercredi 30 mai 2018</b>	<b>de 14h00 à 17h30</b>
<b>- Jeudi 31 mai 2018</b>	<b>de 18h00 à 19h30</b>
<b>-Mercredi 20 juin 2018</b>	<b>de 14h00 à 17h30</b>
<b>- Jeudi 21 Juin 2018</b>	<b>de 18h00 à 19h30</b>
<b>- Vendredi 29 Juin 2018</b>	<b>de 18h00 à 19h30</b>

## **Mode de paiement accepté :**

- Chèque (vous pouvez régler en 2 ou 3 fois, encaissement aux dates souhaitées)
- Espèces
- Pass culture
- Coupon sport

## **Le prix de la licence comprend :**

- la cotisation à la fédération française de football,
- les engagements des équipes en compétition,
- Fonctionnement et gestion du club : achat de matériels, ballons, équipements, assurance, indemnités des éducateurs, etc. ....
- 1 billet de tombola de la « fête des jonquilles »

## **Pièces à fournir suivants les différents cas de demande de licence**

### **Pour un renouvellement de licence joueur**

- photographie d'identité si demandé par le secrétaire
- demande de licence dument complétée et signée
- formulaire de santé « fourni au dossier », si vous répondez NON à toutes les questions, lors de votre venue pendant les permanences, l'exemplaire de demande de licence PRE-REMPLI sera à signer par vos soins. Si vous répondez OUI à une seule question, vous devez remplir demande de licence et passer chez le médecin.
- Fiche de renseignements et droit à l'image
- règlement de la licence en fonction de la catégorie

### **Pour un nouveau joueur, nouvelle licence**

- Photocopie d'une pièce d'identité (CNI, passeport, livret de famille)
- 1 photo d'identité
- demande de licence dument complétée et signée
- certificat médical (sur la demande de licence)
- fiche de renseignements et droit à l'image
- règlement de la licence en fonction de la catégorie

### **Changement de club**

Les périodes de changement de club sont les suivantes :

Période normale : du 01/06/2018 au 15/07/2018

Hors période : du 16/07/2018 au 31/01/2019

**Aucune licence ne sera sollicitée auprès de la Ligue sans le paiement de la cotisation**

**Pour tous renseignements, vous pouvez joindre le secrétaire : Marc Viaud au 06.18.03.60.77, email : marcchristine.viaud@orange.fr**